

Arrêté n°28-2025 portant désignation de l'attributaire du marché N°2025-20**LE PRESIDENT**

- VU** le Code de la Commande Publique ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes d'attributions au BUREAU et au Président ;

CONSIDERANT la refonte du schéma de collecte qui sera déployée sur tout le territoire du Select'om en 2026 ;

CONSIDERANT la nécessité de communiquer auprès de chaque foyer du Select'om sur les modifications induites par ce nouveau schéma de collecte et sur les modalités de sa mise en œuvre ;

CONSIDERANT le marché N°2025-20 portant sur la distribution en boîte aux lettres du kit de communication ;

ARRETE

L'attribution du marché N°2025-20 dans les conditions suivantes :

Procédure : Procédure adaptée

Titulaire : SARL Impact Média Publicité
201 Avenue de Colmar
67100 Strasbourg
N° SIRET : 415 129 261 00046

Fait à Molsheim, le 16 décembre 2025,

Le Président,

original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Le Président : - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication le 16 décembre 2025 sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.